



Transcription de mariage franco camerounais

Par **marie377**, le **09/03/2010** à **11:28**

Bonjour,

je vous écris ce jour pour demander conseil. je suis mariée depuis mai 2008 et mon mariage n'a toujours pas été transcrit. nous avons effectué toutes les démarches sans suite. après la publication des bans mon mari m'a rejoint au Cameroun où nous avons été convoqués au consulat de France pour un entretien. nous n'avons pas eu plus d'informations et nous sommes mariés dans une mairie locale et il est rentré en France. il a envoyé les actes de naissance au consulat par courrier recommandé et depuis lors nous n'avons pas de réponse. nous souhaitons avoir vos conseils. je vis au Cameroun et mon mari en France. merci pour vos conseils